

Image not found or type unknown



saisie du compte bancaire pour 2 mois de loyer

Par mapoly, le **06/06/2009** à **11:43**

bonjour, l'huissier est passé à ma banque a bloqué mon compte, impossible de retirer un centime. J'ai payé mon loyer entre temps. En a-t-il le droit sans me prévenir et seulement pour un retard de 2 mois? merci de me répondre